



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 4 i) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :

Groupe d'Ottawa sur les indices des prix

Groupe d'Ottawa sur les indices des prix

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarantième session (voir E/2009/24, chap. I.A), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre pour information le rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix. La Commission est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2010/1.



Rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix

I. Objet et organisation du Groupe d'Ottawa

1. Le Groupe de travail international sur les indices des prix, ou « Groupe d'Ottawa », a été créé en 1994 pour offrir aux spécialistes un lieu où échanger des données d'expérience et s'entretenir de la recherche sur les grands problèmes que pose la mesure de l'évolution des prix. Si les aspects théoriques de la question sont discutés, le Groupe s'occupe surtout de recherche appliquée, principalement, mais non exclusivement, sur les statistiques des prix à la consommation. Il examine les avantages et les inconvénients que présentent différents concepts, méthodes et procédures dans le cadre où ils doivent être appliqués, s'aidant d'exemples concrets dans toute la mesure possible. Les participants sont des spécialistes et des praticiens qui travaillent dans les services de statistique de différents pays ou d'organisations internationales, ou exercent des fonctions de conseillers auprès de ces services. Au départ, le Groupe se réunissait chaque année. Il se réunit maintenant tous les deux ans, alternant avec la réunion commune Commission économique pour l'Europe (CEE)-Organisation internationale du Travail (OIT) sur les indices des prix à la consommation.

2. Le Groupe est doté d'un comité directeur, garant de la continuité et du progrès de ses activités, qui comprend des représentants des institutions ayant accueilli ou devant accueillir des réunions du Groupe, ainsi que d'autres choisis périodiquement d'un commun accord par les membres du Groupe. Le représentant du Bureau australien de statistique est actuellement le Secrétaire exécutif.

3. Les réunions du Groupe sont organisées en séances, chacune consacrée à un sujet bien défini, avec un animateur qui est également chargé de résumer les débats et de consigner les éventuelles recommandations.

4. L'institution accueillant la réunion fournit les installations voulues et organise la publication des actes, qui contiennent les communications présentées et un résumé des débats, ainsi que les recommandations du Groupe si les débats ont abouti à un accord évident ou, à défaut, une récapitulation des opinions exprimées, avec un commentaire objectif.

5. On peut également consulter les actes et des informations relatives au Groupe sur le site Web suivant, qui est accessible au public : www.ottawagroup.org. L'institution assurant le secrétariat (actuellement le Bureau australien de statistique) est chargée de tenir à jour le site Web. Le Comité directeur peut également décider, lorsque l'état de la documentation disponible le justifie, de mettre en forme et de publier périodiquement des recueils consacrés à divers sujets.

6. Des chercheurs qui travaillent dans les services de statistique des pays suivants ou exercent des fonctions de conseiller auprès de ces services ont participé aux réunions du Groupe : Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, Indonésie, Islande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Suède, Suisse et Thaïlande. Les organisations internationales suivantes ont également envoyé des représentants : EUROSTAT, le Département des statistiques du Fonds monétaire international (FMI), le BIT, la CEE, la Banque centrale européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

II. Réunions

7. Le Groupe a tenu 11 réunions :

- Ottawa, 31 octobre-3 novembre 1994
- Stockholm, 15-17 novembre 1995
- Voorbourg (Pays-Bas), 16-18 avril 1997
- Washington, 22-24 avril 1998
- Reykjavik, 25-27 août 1999
- Canberra, 16-21 avril 2001
- Paris, 27-29 mai 2003
- Helsinki, 23-25 août 2004
- Londres, 14-16 mai 2006
- Ottawa, 10-12 octobre 2007
- Neuchâtel (Suisse), 27-29 mai 2009.

8. La prochaine réunion du Groupe doit se tenir à Wellington (Nouvelle-Zélande) en avril-mai 2011.

III. Activités récentes

9. Depuis qu'il a soumis son dernier rapport à la Commission de statistique, en 2008 (voir E/CN.3/2008/20), le Groupe s'est réuni une fois, à Neuchâtel (Suisse) en mai 2009.

10. Les problèmes fondamentaux que pose la mesure des prix, surtout à l'échelon microéconomique, ont été parmi les thèmes constamment évoqués lors des récentes réunions, à savoir notamment les techniques et procédures visant à tenir compte de l'évolution de la qualité des produits (méthodes hédonistes, en particulier), l'utilisation de plus en plus répandue de modes complexes d'établissement des prix (par exemple, les réductions liées à l'offre groupée de services téléphoniques, l'accès à l'Internet et les services de télévision par câble) et les incidences des nouvelles technologies. Lors de chaque réunion, des séances ont été consacrées à des secteurs où l'établissement des indices des prix à la consommation est particulièrement difficile, notamment les services financiers et l'assurance, les services de soins de santé, les télécommunications et le logement. Lors de la dernière réunion, le Groupe s'est penché aussi sur des questions telles que les statistiques des prix et le marché du logement, l'évolution des méthodes de calcul, les problèmes que pose la pondération des indices des prix et la mesure de l'inflation de base.

11. Lors de la réunion de Neuchâtel, en 2009, le Groupe a salué les résultats importants obtenus par le Groupe de travail intersecrétariats, qui a continué de travailler à l'élaboration de manuels internationaux sur les indices des prix, notamment sur le nouveau *Manuel des indices des prix à l'exportation et à l'importation* et a effectué un travail exploratoire aux fins de l'élaboration d'un manuel sur les indices des prix des logements. L'idée du Groupe de travail de faire

de ces manuels (surtout dans leur version électronique) des « documents vivants » continue d'être fortement soutenue par le Groupe d'Ottawa. Lors des débats auxquels donnent lieu les communications, on s'efforce maintenant d'inclure tout avis relatif aux manuels qui pourrait être transmis pour examen au Groupe de travail intersecrétariats. De plus, la dernière réunion du Groupe d'Ottawa a compris une discussion sur l'établissement de la version définitive d'un manuel supplémentaire, un guide pratique sur l'élaboration des indices des prix à la consommation (Practical guide to compiling consumer price indexes).

12. Le Comité directeur du Groupe d'Ottawa approuve le rôle que, selon le Groupe de travail intersecrétariats (voir l'annexe au présent rapport), doivent jouer respectivement le Groupe de travail intersecrétariats, le Groupe d'Ottawa et les réunions communes CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation. Le Comité directeur du Groupe d'Ottawa consulte les membres du Groupe de travail intersecrétariats et les organisateurs de la réunion commune CEE/OIT pour que les programmes des réunions soient bien coordonnés.

13. Personne chargée de la liaison pour le Groupe d'Ottawa :

Todd Evans, Directeur
Consumer Price Index Section
Australian Bureau of Statistics
Locked Bag 10, Belconnen ACT 2616
Australie
Téléphone : 61 2 62527326
Courrier électronique : todd.evans@abs.gov.au

Annexe

Rôle des réunions communes de la Commission économique pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sur les indices des prix à la consommation, du Groupe d'Ottawa et du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Réunions communes de la Commission économique pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sur les indices des prix à la consommation

1. Les réunions communes de la Commission économique pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sont pour les experts nationaux l'occasion d'échanger des vues et des données d'expérience sur les statistiques des prix et de recenser les pratiques optimales. Les réunions communes sont les seules réunions intergouvernementales sur les indices des prix à la consommation regroupant des experts au-delà de l'Union européenne et constituent pour le Groupe de travail intersecrétariats un important cadre d'étude. Elles font rapport au Bureau de statistique du BIT et à la Conférence des statisticiens européens.
2. Ces réunions portent sur des questions ayant trait directement à l'élaboration des indices des prix à la consommation par les services nationaux de la statistique. On y examine toutes les étapes du processus d'élaboration (collecte, traitement et diffusion), ainsi que les questions relatives aux ressources et à l'organisation. Les réunions se tiennent en général tous les deux ans.
3. Les réunions doivent permettre de formuler des recommandations sur les bonnes pratiques, à l'intention des services statistiques. L'ordre du jour des réunions futures est établi par le comité d'organisation d'après les suggestions qui sont faites par les représentants des pays à chaque réunion.
4. Les réunions communes ont joué un rôle important dans l'élaboration du *Manuel international de l'indice des prix à la consommation* publié en 2004 et ont permis de recueillir les réactions des pays et de réviser sur cette base la version électronique du *Manuel*.
5. La dernière réunion, tenue en mai 2008, outre les questions de fond qu'elle a examinées, a été consacrée au *Manuel sur les indices des prix à la consommation* et a passé en revue le document chapitre par chapitre pour que les participants soient bien au fait de la teneur du *Manuel*.
6. Les réunions communes regroupent 80 à 100 participants : des experts des services nationaux de statistique des pays membres de la Commission économique pour l'Europe, mais aussi des membres des services nationaux de statistique d'Asie, des pays arabes, d'Afrique et d'Amérique du Sud invités par l'OIT. Y participent également des experts d'autres organisations internationales (FMI, OCDE, OIT et EUROSTAT), ainsi que des représentants de banques centrales, notamment de la Banque centrale européenne, qui fait connaître le point de vue des principaux utilisateurs. Des membres du Groupe d'Ottawa et du Groupe de travail intersecrétariats participent également aux réunions.

7. Les réunions communes permettent d'informer le Groupe de travail intersecrétariats et les autres organisations internationales des activités, problèmes et besoins des services de statistique en ce qui concerne l'élaboration des indices des prix à la consommation. Les rapports et recommandations des réunions communes, ainsi que les propositions de questions à inscrire à l'ordre du jour sont présentés au Groupe de travail intersecrétariats.

Groupe d'Ottawa

8. Le Groupe d'Ottawa a été créé en 1994 pour offrir aux spécialistes un lieu où échanger des données d'expérience et s'entretenir de la recherche sur les grands problèmes que pose la mesure de l'évolution des prix. Sans négliger les aspects théoriques de la question, le Groupe s'occupe surtout, mais non exclusivement, de recherche appliquée sur les statistiques des prix à la consommation. Les participants sont des spécialistes qui travaillent dans les services de statistique des pays ou des organisations internationales. Le Groupe d'Ottawa fait rapport à la Commission de statistique.

9. Le Groupe se réunit tous les deux ans. Les réunions regroupent de 20 à 40 participants, membres de services de statistique et d'organisations internationales. Les participants sont invités à présenter une communication, mais ce n'est pas obligatoire.

10. L'ordre du jour est approuvé par le Comité directeur, constitué actuellement de représentants des services nationaux de statistique de l'Australie, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, du Canada, de la Suisse et de la Nouvelle-Zélande (qui accueillera la prochaine réunion, en 2011).

11. Le Groupe d'Ottawa a joué un rôle important dans l'élaboration des indices des prix, aux plans théorique et méthodologique, au cours de la dernière décennie. Par exemple, les manuels internationaux sur les indices des prix à la consommation et les indices des prix à la production, publiés en 2004 et révisés en 2008, sont largement inspirés des travaux du Groupe. Ce dernier réunit des experts de premier plan en matière de statistiques des prix et des praticiens des services nationaux de statistique, ce qui offre un cadre privilégié pour débattre des problèmes que pose la mise en œuvre des recommandations. Par exemple, les problèmes pratiques dus au manque de ressources, au manque de temps ou au manque de sources de données fiables sont portés à l'attention des « théoriciens » pour qu'ils apportent des précisions ou formulent des recommandations à cet égard.

12. Des représentants des organisations internationales sont généralement présents aux réunions du Groupe d'Ottawa, et sont ainsi tenus informés des faits les plus récents concernant les indices des prix.

13. À l'issue de chaque réunion du Groupe d'Ottawa, un résumé des débats, comprenant les conclusions et recommandations éventuelles et les communications présentées, est affiché sur le site Web du Groupe à l'adresse électronique suivante : www.ottawagroup.org.

Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

14. En application de la recommandation adoptée à la réunion commune CEE/OIT et à l'invitation du Bureau de statistique de l'OIT, le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a été créé en 1998 pour coordonner les activités d'élaboration de normes internationales en matière de statistiques des prix. Il fait rapport à la Commission de statistique.

15. Conformément à son mandat initial (disponible à l'adresse électronique suivante : www.ilo.org/public/english/bureau/stat/guides/cpi/index.htm), le Groupe de travail intersecrétariats s'emploie à élaborer des manuels internationaux sur les indices des prix à la consommation et d'autres statistiques des prix, en particulier les indices des prix à la production et les indices des prix du commerce international. Par ailleurs, le Groupe concourt à la définition d'un schéma pour les statistiques des prix qui permette d'expliquer les rapports entre les différents indices des prix, et entre ces derniers et d'autres statistiques pertinentes de l'économie et du travail.

16. Le mandat du Groupe de travail intersecrétariats a été révisé en 2005 pour tenir compte des activités menées depuis 1998. Les objectifs du mandat révisé sont les suivants :

a) Affiner et mettre en œuvre le *Manuel de l'indice des prix à la consommation* et le *Manuel de l'indice des prix à la production*, y compris les versions électroniques des *Manuels*;

b) Prendre les dispositions voulues pour la mise au point de normes et de manuels sur d'autres statistiques, en particulier les indices des prix à l'exportation et à l'importation et les indices des prix de l'immobilier;

c) Coordonner les mesures prises par les organismes internationaux aux fins de la mise en œuvre des pratiques de référence, du partage de l'information sur la formation et l'assistance technique et de l'utilisation rationnelle des ressources afin d'éviter les chevauchements d'activités;

d) Concourir à la définition d'un schéma sur les statistiques des prix qui permette d'expliquer les rapports entre les différents indices des prix, et entre ces derniers et d'autres statistiques pertinentes de l'économie et du travail.

17. Le Groupe de travail intersecrétariats est constitué des organisations suivantes : FMI, Commission économique pour l'Europe, OIT, OCDE, EUROSTAT et Banque mondiale. Le Groupe peut inviter des experts à participer à ses travaux. Des experts de l'Australie, du Canada, des États-Unis d'Amérique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont participé à sa dernière réunion, tenue en mai 2009, immédiatement après la réunion du Groupe d'Ottawa à Neuchâtel.